

Information pour l'entrée en CP à l'école élémentaire PIERRE CORNEILLE à VERSAILLES

Chers parents des futurs CP de l'école élémentaire Pierre Corneille,

Vous trouverez ci-dessous les informations-clés pour la rentrée.

Déroulement du jour de la rentrée scolaire: le lundi 4 septembre 2023 à 8h30

Les enfants entrent dans l'école avec leurs parents. Ils se rendent dans la cour où seront affichées sur les fenêtres de la salle polyvalente les listes des classes. Les enseignantes seront présentes pour accueillir vos enfants et répondre à vos questions pratiques sur ce début d'année (déroulé de la journée, inscription cantine, études, garderie, responsable de celui qui récupère...). Les parents qui le souhaitent pourront accompagner leur enfant jusqu'en classe pour qu'il s'installe à son pupitre d'écolier. Le temps nécessaire sera pris pour rassurer les enfants.

Contrairement à l'école maternelle, ce sera **le seul jour** où les parents rentreront dans l'école. En effet, dès le deuxième jour, vous déposerez votre enfant et il entrera seul dans la cour puis se rangera à l'endroit indiqué par l'enseignante.

Les effectifs des classes de CP ne devraient pas être surchargés (24) et les élèves bénéficieront de conditions favorables. Mmes Delisle et Piacentile seront les enseignantes de CP. Ce sont deux maitresses chevronnées, habituées aux classes de CP.

Horaires

Lundi, mardi, jeudi, vendredi 8:30-11:30, 13:30-16:30

Les portes de l'école sont closes à 8:30.

Il n'y pas de concierge, pas d'ATSEM, ni d'ouverture à distance (mais une caméra et un interphone).

Merci de bien respecter les horaires sinon les retards perturbent le déroulement des cours, car un enseignant doit venir ouvrir.

Transfert de responsabilité

Dès 11:30 et à 16:30, il y a un transfert de responsabilité de l'école vers les parents ou le service périscolaire (pause méridienne. études, garderie).

Après l'école, si personne ne vient chercher l'enfant, il est mis à l'étude, le temps de contacter les parents.

La reprise des enfants se fait uniquement par des personnes habilitées dont le nom est écrit dans le carnet de correspondance (carte d'identité demandée si la personne n'est pas connue).

La sortie des CP à 16:30 se fait par la deuxième porte (à 10 mètres à droite de l'entrée principale).

S'il y a des fratries en primaire et en maternelle, récupérer d'abord les primaires (CP sortent à 16h30 tapante)

Rdv avec le Directeur

2 jours par semaine. Les jours de décharge cette année les lundis et mardis (à valider pour la prochaine rentrée). Certainement jeudi et vendredi.

Périscolaire et pause méridienne

11:30-13:30

Responsabilité passe de l'éducation nationale à la Mairie.

Etude et garderie

Les enfants sont en récréation à 16:30 où un surveillant les accueille.

Pendant 30 mn, les enfants goûtent et jouent dans la cour.

Il y a aura certainement, 5 à 7 groupes d'études de 15 à 22 enfants

A 17h00, les enfants se rangent par groupe d'étude.

Responsable d'études: Ce sont majoritairement des enseignants et des animateurs formés à minima bac +2.

Le travail du soir en CP

En CP 15-20 mn de travail le soir, pas plus !

Relecture de syllabes, de phrases, jeux de chiffres et de nombres, poésies, orthographe de mots.

Surtout pour donner des bonnes habitudes, réactiver et fixer les notions de la journée.

En tant que parents, n'hésitez pas à montrer votre implication et votre intérêt dans leur travail. Les enfants adorent et sont fiers de lire une phrase le soir à leurs parents. Pas de stress et de pression inutile qui bloqueraient les apprentissages. Toujours valoriser, chacun à son temps d'apprentissage. Tous les élèves sauront lire et compter à la fin de leur CP ! Les enseignantes organiseront une réunion d'information dès les premières semaines, pour vous donner des précisions et répondre en détails à vos questions.

Carnet de liaison

Il est personnalisé et réalisé par le directeur. Il sera distribué le premier jour, il faudra veiller à le renseigner soigneusement.

Il est fortement recommandé de ne pas prendre de rdv spécialiste (ortho...) sur temps scolaire et surtout pas le matin (meilleur temps d'apprentissage, surtout en CP)

PAI (Protocole d'accueil individualisé)

Prendre rdv avec le médecin scolaire pour établir le protocole (CMS Wapler)

01 39 50 23 49 ou cms.versailles@ac-versailles.fr

Absences et assiduité

L'école est obligatoire. Les absences doivent être signalées dans le carnet de liaison, par mail, ou sur le répondeur de l'école et si ça dure, par certificat médical.

S'il y a plus de 4 demi-journées d'absence dans le mois, le directeur a l'obligation d'en informer sa hiérarchie.

APC (Aide Pédagogique Complémentaire) :

1/2 h sur pause méridienne de 11:30 à 12:00 proposé 2 jours par semaine

Une autorisation est à signer dans le carnet de liaison pour autoriser les APC

Accidents

Appel au **15** si jugé grave. Le 15 oriente vers les pompiers, le SAMU ou appel parents.

Si les parents ne peuvent pas venir, les pompiers sont rappelés pour prendre en charge l'enfant.

Si blessure peu grave, un enseignant soigne et prévient les parents.

Piscine

10 séances en CP, en CE1, en CM2

Prévoir un poncho-serviette si votre enfant est pudique car les filles et les garçons peuvent se trouver dans le même vestiaire, prévoir vêtements faciles à mettre ces jours-là (pas de collants).

Évaluation en CP

Il n'y a pas de note chiffrée, mais seulement des indications sur le travail : TB, Bien, ABien, Vu ou A revoir.

LSU (Livret scolaire unique)

2 fois dans l'année (un par semestre), un livret est donné aux parents indiquant le niveau d'acquisition des apprentissages.

Les fichiers de maths, de français, le cahier du jour sont donnés régulièrement et doivent être signés

Matériel pour la rentrée

Une liste standard sera disponible sur le site internet de l'école et distribuée.

Pas de cahiers à acheter, le matériel type trousse, feutres, gommes, etc.

Des compléments seront demandés à la rentrée par les maîtresses.

Choix langue Vivante

Une langue vivante est enseignée dès le CP et doit être conservée jusqu'en CM2.

L'anglais est proposé. L'allemand ne pourrait être enseigné que si un nombre d'élèves suffisant sont inscrits et si un enseignant habilité en allemand est nommé.

Bonnes vacances et bon repos à tous.

Rdv le lundi 4 septembre 2023.

Fabrice Véniard

Directeur de l'école élémentaire.